

C N I S

Groupe de travail : la mesure des échanges internationaux de services

Le degré d'ouverture des activités de services et l'avantage comparatif dans les services

Isabelle Rabaud^{1,2}

¹ Université d'Orléans, LEO (Laboratoire d'Economie d'Orléans).

² Ce travail s'inspire des méthodes développées par le Cepii pour construire les statistiques d'échanges de services de la base CHELEM-Balance des paiements. Je remercie Sébastien Jean pour ses précieux conseils lors de ma collaboration avec le Cepii.

Alors que plus de la moitié de la valeur ajoutée créée au sein de l'OCDE provient des activités de services (67,4 % en 2002), les échanges de services ne représentent que 21,8 % des exportations et 21,2 % des importations de biens et services en 2002. La mise en regard de ces deux chiffres tendrait à indiquer que les services sont peu échangeables. En réalité, leurs modalités d'échange diffèrent de celles des biens de sorte que l'AGCS (Accord général sur le commerce de services) a retenu quatre modalités d'échange de services : ① l'échange transfrontière habituel, ② la consommation à l'étranger (voyages/tourisme), ③ la présence commerciale à l'étranger (IDE), ④ la présence de personnes physiques (présence temporaire d'un résident dans un autre pays pour son compte propre ou pour le compte de son employeur).

Nous nous intéresserons uniquement aux échanges de services tels qu'ils sont répertoriés dans les données de l'OCDE et compilés conjointement par Eurostat et l'OCDE dans leur base commune sur les échanges de services. Ces échanges correspondent principalement au mode 1, même si, pour certaines activités, d'autres modalités d'échange apparaissent également dans ces chiffres.

Nous poursuivons un double objectif : ① évaluer le degré d'ouverture internationale de chaque activité et ② estimer l'avantage comparatif de chaque pays dans les différentes activités de services. Toutefois, un certain nombre de problèmes posés par les données d'échanges de services doivent être évoqués avant toute étude.

1. Les lacunes des données d'échanges de services

Trois organismes fournissent des bases de données d'échanges internationaux de services. Le FMI compile les données de balance des paiements nationales des pays membres. Le Cepii (Centre d'études et d'informations internationales) élabore sa propre base de données de balance des paiements avec une attention particulière apportée aux échanges internationaux de services dans l'objectif de construire des MEGC (modèles d'équilibre général calculable) évaluant l'impact de la libéralisation des échanges de services. La base CHELEM-BAL sur les balances des paiements comprend, dans sa version 2004, les échanges de services de cent quatre-vingt quatorze pays. L'OCDE et Eurostat réalisent une base relative aux statistiques d'échanges de services des trente pays membres de l'OCDE à partir des données des balances des paiements nationales.

Etant donné que les pays ont mis en œuvre progressivement et à un rythme différent les recommandations et la nouvelle nomenclature d'échanges de services préconisée par le cinquième manuel de la balance des paiements (MBP5) publié en 1993 par le FMI, la disponibilité des données diffère très sensiblement entre nations. Cette divergence est renforcée lorsque les pays du nord et du sud sont simultanément pris en considération. Par exemple, les exportations de services informatiques à destination des Etats-Unis et de l'Union européenne, déclarées par les autorités indiennes au titre de l'année 2002, sont, respectivement, supérieures de 80 % et de 177 % aux importations de services informatiques en provenance d'Inde enregistrées, respectivement, par les Etats-Unis et l'Union européenne, pour cette même année. Selon l'OCDE (2004), une définition plus extensive des services informatiques par l'Inde, qui comprend les brevets et droits de redevance ainsi que les rémunérations des travailleurs temporaires, classés habituellement comme des revenus du travail, serait à l'origine de ces divergences³. Nous avons donc choisi de privilégier la base de données conjointe établie par l'OCDE et par Eurostat qui devrait offrir des données plus homogènes dans la mesure où les écarts de niveaux de développement entre trente pays membres de l'OCDE sont moins prononcés qu'entre les pays membres du FMI.

La base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE comprend les statistiques d'échanges de services de vingt-neuf pays membres^{4,5} avec le reste du monde en millions de dollars de 1970 à

³ Cf. OCDE (2004), pp. 94-95.

⁴ La Belgique et le Luxembourg ne déclarent séparément leurs statistiques d'échanges de services que depuis 2002. Nous avons préféré prendre en compte les échanges de l'UEBL (Union Belgo-Luxembourgeoise) pour laquelle nous disposons de statistiques sur une plus longue période.

2002 pour quatre-vingt cinq postes de services et six niveaux de détails. Lorsque le transport et les voyages (le tourisme) sont laissés de côté, demeurent cinquante secteurs, soit cent postes d'exportations et d'importations et quatre niveaux de désagrégation (cf. annexe 3).

Trois questions se posent alors avant l'utilisation de la base pour l'étude : quelle année de départ retenir ? quels pays conserver ? quel degré de détail sectoriel choisir ?

1.1. Le choix de l'année de départ

Cette base est fondée sur les statistiques établies par les pays pour leurs balances des paiements nationales. Or, la date de début d'enregistrement des échanges et services et le degré de couverture sectorielle diffèrent sensiblement entre les pays. Il convient alors de s'interroger sur le choix de l'année à partir de laquelle débiter l'étude et de sélectionner les pays et les postes à retenir. En effet, seuls trois pays fournissent des données dès 1970, à partir de 1985, ils deviennent dix-sept et passent à vingt-cinq en 1992. Cependant, il faut attendre, respectivement, 1993 et 1994, pour disposer de données sur la République tchèque et la Slovénie (cf. tableau 1).

Les trois plus fortes augmentations de la ventilation sectorielle, tous pays confondus, sont, en effet, observées, en 1992 avec 352 nouveaux postes (+ 57,1 %), en 1985 avec 185 nouvelles activités (+ 102,8 %) et en 1998 avec 122 nouveautés (+ 9,1 %). Les pays continuent donc à améliorer leur couverture sectorielle des échanges de services dans les années récentes afin de se mettre en conformité avec les recommandations des organisations internationales. Toutefois, les années où les données commencent à devenir disponibles varient sensiblement entre les pays pour une activité donnée et entre les lignes de services pour un pays donné ce qui ne simplifie pas la tâche des utilisateurs qui ne peuvent pas disposer d'une base de données stable.

Nous retenons, dans un premier temps, l'année 1985, comme année de départ de l'étude. En effet, à partir de 1985, dix-sept pays⁵, qui couvrent respectivement, 74,5 % des crédits et 69,1 % des débits, en 2002⁷, fournissent des données d'échanges de services (cf. tableau 2). En 1985, les services représentaient, respectivement 18,4 % des exportations et 18,5 % des importations de biens et services. En raisonnant à monde constant, c'est-à-dire en ne conservant que, les seuls échanges de ces dix-sept pays, en 2002, la part des services progressent à 20,1 % des exportations et 21,3 % des importations, soit, respectivement 1,8 point et 1,1 point de moins que si l'ensemble des échanges de services est pris en compte. Ainsi, si les échanges de services ont progressé plus rapidement que le commerce de marchandises depuis dix-huit ans, il convient de relativiser ce dynamisme lié, pour une partie, à une meilleure couverture géographique des échanges de services. Il s'avère beaucoup plus délicat de tenir compte de l'amélioration de la couverture sectorielle des services échangés dans la mesure où la désagrégation sectorielle s'est accompagné d'un dégonflement de certains postes, notamment « 268 : autres services aux entreprises ».

Finalement, nous avons choisi 1992 comme année de départ, car de nombreux pays commencent à offrir des données cette année là et que nous travaillerons ainsi sur une décennie : 1992-2002. En 1992, seuls quatre pays ne fournissent pas encore d'informations : le Danemark, l'Irlande, la République tchèque et la Slovaquie ; les vingt-cinq pays⁸ qui enregistrent des données couvrent 94,8 % des crédits et 93,8 % des débits, en 2002 (cf. tableau 2).

⁵ Les vingt-neuf pays de la base échanges de services de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, l'Union belgo-luxembourgeoise (UEBL), le Canada, la Corée du sud, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Slovaquie, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

⁶ Les dix-sept pays qui fournissent des données d'échanges de services en 1985 sont : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Corée du sud, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

⁷ La différence de couverture en crédits et débits s'explique, en partie, par le fait que le Japon, 8,5 % des crédits et 5,3 % des débits en 2002, ne fournit des données qu'à partir de 1991, en raison d'une modification méthodologique.

⁸ Outre les dix-sept pays déjà cité, la liste des vingt-cinq comprend : l'Autriche, la Finlande, l'Islande, le Japon, les Pays-Bas, le Mexique, la Suède et l'UEBL.

1.2. Le choix des pays à retenir

Dans une première décomposition, l'agrégat échanges de services est découpé en trois : transport, voyage (tourisme) et autres services. Le transport et le tourisme étant du ressort d'autres formations du CNIS, nous focaliserons notre étude sur la dernière activité. Dans MBP5, le FMI recommande que les autres services soient découpés en neuf secteurs⁹. Toutefois, depuis la publication du « Manuel sur les statistiques du commerce international de services » (MSCIS) en 2002, à l'initiative de six organisations internationales, Eurostat, la CNUCED, le FMI, l'OCDE, l'OMC et l'ONU, la nécessité d'une plus grande couverture géographique semble faire l'objet d'un consensus. La rédaction de cet ouvrage de référence résulte de l'AGCS, signé à Marrakech en 1994

La ventilation sectorielle des autres services demeure faible au Danemark et en Suisse qui couvrent respectivement, 3 % et 19 % des activités, alors que le Japon fournit 24 % de l'information (cf. tableau 1). Le Danemark a donc été exclu de l'échantillon d'autant qu'il ne représente, respectivement que 2,1 % et 2,0 % des exportations et des importations de services de l'OCDE en 2002.

1.3. Le choix des activités à retenir

Concernant l'aspect sectoriel, le degré de subdivision des postes varie selon les activités, ainsi, « 247 : Services de télécommunication » se situe à la deuxième subdivision des « 981 : autres services », alors qu'il faut descendre à la quatrième subdivision pour accéder aux « 275 : Services juridiques ». Il s'avère donc délicat de choisir, *a priori*, un niveau de subdivision pertinent. Il est préférable d'opérer un choix au cas par cas. Nous avons donc retenu deux critères pour sélectionner les produits : ① le service doit correspondre à plus de 5 % de échanges d'autres services en crédits et en débits, ② au moins dix pays doivent fournir des données en 1995 et au moins quinze en 2002. Nous avons rajouté à notre liste la décomposition entre services postaux et télécommunications, pour son intérêt économique, bien que ces deux activités ne remplissent pas tous les critères. Nous avons également ajusté les données afin que la décomposition retenue forme bien une partition (cf. tableau 3).

En résumé, nous retenons l'année 1992 comme date de départ, nous excluons le Danemark de l'étude compte tenu du peu d'informations fournies par ce pays et nous retenons deux décompositions sectorielles : les neuf activités définies par MBP5 et les vingt-quatre que nous avons sélectionnées (cf. tableau 3).

Avant tout calcul d'indicateurs, nous corrigeons la base afin de nous assurer que la somme des postes détaillés correspond bien au montant de l'agrégat. Cette correction est réalisée selon la méthode développée par le Cepii pour la base CHELEM-balance des paiements (cf. encadré 1).

2. Le degré d'ouverture

D'après les données de la base STAN de l'OCDE¹⁰, la part des services dans la valeur ajoutée des pays de l'OCDE, en 2002, varie de 77,3 % aux Etats-Unis à 59,0 % en République tchèque. Elle est supérieure à deux tiers dans la plupart des pays à l'exception, outre de la République tchèque, de la Norvège (61,0 %), de la Slovaquie (64,6 %), du Canada (65,6 %), de la Hongrie (66,1 %) et de la Pologne (66,4 %). La France se situe dans la fourchette haute avec 72,9 % de la valeur ajoutée créée dans les services en 2002 (cf. tableau 4).

⁹ Les autres services comprennent alors : la construction, les services d'assurance, les services financiers, les services informatiques et d'information, les brevets et redevances, les autres services aux entreprises, les services personnels, culturels et récréatifs, les services reçus/fournis par les administrations publiques.

¹⁰ Base de données Structural ANalysis (STAN) de l'OCDE qui utilise la nomenclature d'activité standard pour tous les pays membres de l'OCDE. Cette décomposition est fondée sur la classification internationale industrielle standard (ISIC Rev. 3). Elle est compatible avec la nomenclature NACE Rev. 1 utilisée par les Etats membres de l'Union européenne.

Cette prépondérance des services dans la création de richesse à l'échelle nationale contraste avec la part minoritaire de ces activités dans les échanges de biens et services. La Grèce avec une part des services dans les exportations de biens et services supérieure à deux tiers à 66,9 %, en 2002, en raison de la place prépondérante du tourisme dans le commerce extérieur grec, offre une exception. Les pays européens de petite taille ou à forte vocation touristique se situent aux premières places, ainsi l'Islande avec 33,9 % de ses exportations dévolues aux services, précède l'Espagne à 33,2 %, le Danemark à 32,8 % et l'Autriche à 32,3 %. Le Royaume-Uni (31,7 %) et les Etats-Unis (29,6 %) sont également bien placés, tandis que la France se situe dans la moyenne de l'OCDE avec 22,0 %. Le Mexique a les échanges de services les moins développés avec 7,3 %, tandis que le Japon (14,3 %) et l'Allemagne (14,7 %) apparaissent en net retrait, avec des parts inférieures à celles des PECO : de 18,3 % pour la Hongrie à 15,4 % pour la République tchèque.

Les petits pays européens très ouverts se situent aux premières places en termes de part des importations de services dans les importations de biens et services, avec 44,1 % pour l'Irlande, 35,1 % pour l'Islande, 34,7 % pour le Danemark, 32,9 % pour l'Autriche et 31,7 % pour la Norvège. Le désavantage comparatif du Japon (26,3 %) et de l'Allemagne (23,6 %) dans les services se traduit par un poids relatif plus élevé des importations que des exportations. L'inverse est observé pour le Royaume-Uni (23,6 %), la France (18,8 %) et les Etats-Unis (16,3 %). La faible ouverture aux services des PECO se confirme de 16,3 % en Hongrie à 12,4 % en Slovaquie.

Encadré 1 : les traitements de la base de données d'échanges de services de l'OCDE

La base de données d'échanges de services de l'OCDE comprend les statistiques d'échanges de services des trente et un pays membres avec le reste du monde en millions de dollars de 1970 à 2002 pour quatre-vingt cinq postes de services et six subdivision. En réalité, peu de données sont disponibles avant 1985 et les postes sont rarement desservis à un niveau très détaillé. Par ailleurs, les années où les données commencent à devenir disponibles varient sensiblement entre les pays pour une activité donnée et entre les lignes de services pour un pays donné ce qui rend très délicate la construction des séries cohérentes à long terme nécessaires à l'étude économique.

A partir des données de l'OCDE, les divergences entre les postes détaillés et les agrégats ont cependant été recherchées selon la méthode développée pour les statistiques d'échanges de services dans la base CHELEM-Balance des paiements du Cepii. Cinq causes de divergences entre les échanges totaux de services et la somme de leurs composants ont été répertoriées :

- 1^{er} cas : seul l'agrégat est disponible, aucun des composants n'est comptabilisé ; le montant de l'agrégat est affecté à un poste résiduel défini spécialement (voir liste, annexe 3);
- 2^{ème} cas : l'écart entre l'agrégat et la somme des ses éléments est négatif pour un crédit (ou positif pour un débit) reflétant une somme des éléments plus élevée de l'agrégat : alors l'agrégat est recalculé comme la somme des composants ;
- 3^{ème} et 4^{ème} cas : l'écart correspond à un composant ou à la somme de plusieurs d'entre eux qui est (sont) comptabilisé(s) deux fois ou l'agrégat omet l'un des éléments : alors l'agrégat est recalculé comme la somme des composants ;
- 5^{ème} cas : la somme des composants est inférieure à l'agrégat sans que la différence soit identifiable ; l'écart est alors réaffecté à la variable résiduelle définie comme la somme de sa valeur initiale et de l'écart observé (pour plus de détail sur la méthode, voir Rabaud, 2004a et 2004b).

Les causes du contraste entre la prépondérance des services dans l'activité nationale et leur faible poids dans les échanges internationaux sont à rechercher dans l'analyse des différences de degrés d'ouverture selon les secteurs. Pour l'économiste, le taux d'ouverture sectoriel renseigne sur le degré d'internationalisation des activités de services par l'échange transfrontière (mode 1 de l'AGCS). Un tel calcul suppose la mise en regard des données d'échanges internationaux de services avec les statistiques de valeur ajoutée (VAB) des secteurs de services. Une correspondance entre la nomenclature EBOPS des activités de services échangées et la classification internationale industrielle standard (ISIC) est alors nécessaire, selon les principes établis dans le MSCIS.

Ainsi, lors du simple calcul d'un taux de couverture sectoriel qui rapporte la demi-somme des exportations et des importations de services à la valeur ajoutée, d'importantes difficultés de compatibilité les deux nomenclatures d'échanges internationaux et d'activités persistent, notamment à un niveau fin, en dépit des

efforts déjà réalisés par les organisations internationales, dans le MSCIS (cf. annexe 2). Les données de valeur ajoutée demeurent à un niveau agrégée de sorte que le calcul de l'indicateur d'ouverture ne peut être réalisé que pour huit activités relevant des « autres services » sur les vingt-quatre que comprend notre décomposition : les « services de communication », l'intermédiation financière (« services d'assurance » et « services financiers »), les « services informatiques et d'information », les « autres services aux entreprises », le « négoce international », la « location-exploitation », la « recherche et développement », les « services personnels, culturels et récréatifs ». En outre, il existe de nombreux pays pour lesquels l'information sur la « recherche et développement » n'est pas disponible.

Une observation attentive des résultats montre des sauts impressionnants avant 1995. Ainsi, pour la France, le taux d'ouverture (crédit+débit)/(2.VAB) dans l'intermédiation financière passe de 27,9 % en 1994 à 7,5 % en 1995. Ce saut s'explique par une division par trois des crédits de services d'assurance et 3,3 des débits, consécutive à la mise en œuvre des recommandations de MBP5. Afin de s'assurer de l'homogénéité des données, nous commençons l'étude en 1995, année où la plupart des pays appliquent les conseils de MBP5, bien que des ruptures importantes soient observées pour le Royaume-Uni et le Japon en 1996¹¹.

Aucune donnée n'a pu être obtenue pour l'Irlande, l'Islande et la Turquie en matière de VAB. Par ailleurs, l'Australie, le Canada et les Etats-Unis ne fournissent la valeur ajoutée dans les services que jusqu'en 2001. Tel est également le cas de l'Espagne pour les subdivisions sectorielles. Plus, le détail des activités est affinée, plus le nombre de pays qui fournissent des données est faible : seulement onze pays pour la « recherche et développement » dont trois n'offrent des données que jusqu'en 2001, un seulement jusqu'en 2000 et un dernier uniquement jusqu'en 1998 (indiqués, respectivement, par une, deux, trois ou quatre astérisques, selon le nombre d'années manquantes, dans les graphiques 1 à 9). La dimension temporelle de la comparaison en est sensiblement réduite. Dans le même temps, la Hongrie, la Slovaquie et le Mexique présentent des taux d'ouverture peu différents de 0,0 % pour les secteurs de services. La Finlande, petit pays développant une spécialisation dans les services, offre des taux d'ouverture très élevés, notamment pour les « services d'informatique et d'information » à 235,5 % en 2002 et pour la « location-exploitation » à 104,3 % en 2002, ce qui conduit parfois à l'exclure des graphiques.

Le taux d'ouverture moyen de l'OCDE pour l'agrégat « services » s'établit à 10,3 % en 2002. La « recherche et développement » apparaît comme l'activité la plus ouverte à 79,8 % en 2002. En effet, seuls les pays dans lesquels cette activité est déjà fortement internationalisée déclarent des échanges. Ainsi, en 2002, hormis la Norvège (2,3 %) et la France (6,6 %), le taux d'ouverture y dépasse un quart. L'ouverture est également supérieure à celle de l'ensemble des services dans les « services d'informatique et d'informations » à 28,9 % en 2002. Ce constat provient du taux d'ouverture record de la Finlande, mais aussi d'une grande ouverture des petits pays européens : en 2002, Espagne (34,6 %), Grèce (33,1 %), Pays-Bas (19,7 %) et Portugal (18,0 %). L'ouverture supérieure à la moyenne dans la « location-exploitation » est liée à la position de la Finlande (104,3 % en 2002) et de la Corée du sud (82,2 % en 2002). Les « services de communication » et l'intermédiation financière présentent un même taux d'ouverture au sein de l'OCDE (8,1 %), en 2002, inférieur à celui de l'ensemble de services. Dans ces deux activités, la faible internationalisation des PECO, du Mexique et de la Corée du sud contraste avec la forte ouverture de la Finlande, du Royaume-Uni, de l'UEBL et de l'Autriche.

En résumé, les graphiques 1 à 9 montrent que :

- le taux d'ouverture dans les activités de services est plus élevé dans les petits pays : Finlande, UEBL, Autriche et Pays-Bas,
- le Royaume-Uni est systématiquement plus ouvert que les Etats-Unis qui sont pénalisés par la taille de leur marché intérieur,

¹¹ Les « autres services aux entreprises » connaissent une réduction continue dans la plupart des pays en raison de l'affectation progressive d'une partie de ces échanges aux nouvelles rubriques sectorielle détaillées qui sont petit à petit mises en place.

- la « recherche et développement » apparaît comme le secteur le plus ouvert sur l'extérieur avec un taux supérieur à 25 % pour la plupart des pays ; les « services d'informatiques et d'information » et la « location-exploitation » sont également relativement ouverts ; les « services de communication » et l'intermédiation financière présentent un taux d'ouverture un peu en retrait ; enfin, dans les services personnels, culturels et récréatifs, les taux dépassent rarement 1 %, en raison de caractère abrité de nombreuses activités.

3. L'avantage comparatif révélé ou contribution au solde des biens et services

La répartition sectorielle de la compétitivité d'un pays peut s'appréhender par l'indicateur de contribution au solde. Dans sa version initiale, il est calculé par rapport au PIB, mais, dans la mesure où les échanges de services concernent des montants inférieurs au commerce extérieur de marchandises, il est possible de rapporter cet indicateur au montant total des échanges. Dans un souci d'évaluation de l'avantage comparatif dans l'ensemble des biens et services marchands, nous calculons l'indicateur de contribution au solde par référence à la somme des échanges de biens et services et non des opérations courantes, présentation adoptée dans la base CHELEM du Cepii.

L'indicateur d'avantage comparatif révélé est fondé sur le solde des échanges du produit considéré et tient compte de la taille du marché de chaque pays. Ainsi pour le pays i et chaque produit k , on calcule d'abord la part de ce solde effectif par rapport à la somme des échanges de biens et services, soit (en millièmes) :

$$y_{ik} = 1\,000 * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i}$$

Il convient de tenir compte du poids du secteur d'activité dans les échanges de biens et services :

$$g_{ik} = \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_i + D_i}$$

Il est alors possible de définir un solde théorique du secteur k , c'est-à-dire le solde qui serait observé si l'excédent (le déficit) des échanges de biens et services du pays i était réparti entre les différents secteurs proportionnellement à leurs poids respectifs :

$$z_{ik} = g_{ik} \cdot y_{ik} = 1\,000 * \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_i + D_i} * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i}$$

La contribution propre à chaque secteur s'obtient alors en calculant la différence entre le solde effectif y_{ik} et le solde théorique z_{ik} , soit (cf Lafay et alii, 1988) :

$$f_{ik} = y_{ik} - z_{ik} = 1\,000 * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i} - 1\,000 * \frac{C_{ik} + D_{ik}}{C_i + D_i} * \frac{C_{ik} - D_{ik}}{C_i + D_i}$$

Les montants obtenus diffèrent pour chaque pays en fonction du poids des échanges de services dans le commerce extérieur de biens et services. Afin de faciliter les comparaisons entre pays, nous avons normé les résultats de sorte que la somme des contributions négatives soit égale à -100 et celle des contributions positives à +100 (cf. Jean et alii, 2004).

Les avantages comparatifs révélés d'un pays dans les services sont mesurés par la contribution au solde de la balance des biens et services de chaque activité de services. En l'absence de données de PIB, l'indicateur est rapporté à la somme des exportations et des importations de biens et services de l'OCDE. L'Allemagne et le Japon apparaissent comme nettement spécialisés dans les biens et connaissent un désavantage comparatif dans les services, notamment dans les voyages. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni apparaissent, en revanche, fortement spécialisés dans les « autres services », notamment dans les services financiers et dans les autres

services ainsi que dans les brevets pour le premier, tandis qu'ils connaissent un désavantage comparatif dans les biens. L'avantage comparatif de la France dans les voyages et, dans une moindre mesure, dans les autres services, voisine avec un important désavantage comparatif dans les biens et les transports. L'avantage comparatif de l'Irlande dans les services informatiques et d'information est associé à d'importants désavantages comparatifs dans les brevets et les autres services aux entreprises. Enfin, le Mexique se caractérise par un important désavantage comparatif dans les services d'assurance (voir tableaux 5 et 6).

Les résultats ne sont pas modifiés si l'on rapporte la contribution au solde au seul solde des services, en excluant les biens.

4. Conclusion

Cette étude rapide permet formuler trois recommandations en matière de statistiques d'échanges internationaux de services :

- ① une augmentation du degré de détail sectoriel et géographique et croisé des échanges de services est souhaitable,
- ② ce travail de désagrégation sectorielle devrait être mené de pair pour les statistiques d'échanges et les données nationales,
- ③ l'amélioration de ventilation sectorielle gagnerait à être mise en œuvre une même année pour une activité donnée dans l'ensemble des Etats membres de l'UE ou de l'OCDE afin que les ruptures soient identifiables et se produisent la même année dans tous les pays.

Tableau 1 : Nombre de postes desservis selon les pays et les années

Pays	Année de début	Nombre de postes	Année de hausse au milieu des années 1990	Nombre de postes	1ère Année du plus grand nombre	Nombre de postes
Allemagne	1985	29			1993	71
Australie	1970	23	1993	67	1999	83
Autriche	1992	26	1995	35	2000	41
Belgique-Luxembourg	1991	49	1995	57	1999	71
Canada	1970	10	1995	60	1996	64
Corée du sud	1980	22	1990	28	1998	30
Danemark	1999	3				
Espagne	1985	29	1992	59	1993	71
Etats-Unis	1986	61	1996	65	2001	74
Finlande	1992	56			1998	70
France	1985	29	1992	51	1998	63
Grèce	1985	4	1996	51	2002	77
Hongrie	1982	7	1995	25	1996	33
Irlande	1993	4	1998	22	2002	80
Islande	1990	17	1995	24	1997	32
Italie	1985	29	1992	61	1999	87
Japon	1991	20			1996	24
Mexique	1987	10	1996	19	1997	29
Norvège	1981	53	1992	65	1996	65
Nouvelle-Zélande	1970	8	1992	44	2000	45
Pays-Bas	1992	40	1996	53	1997	57
Pologne	1980	6	1996	54	2000	59
Portugal	1985	29	1993	49	1996	87
République tchèque	1993	32	1997	56	2001	85
Royaume-Uni	1985	27	1995	46	1996	69
Slovaquie	1994	30	1996	34	1998	40
Suède	1992	47	1995	49	1998	85
Suisse	1986	18				
Turquie	1984	10	1996	34	1998	40

Source : Base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE, calculs de l'auteur

Tableau 2 : Part de chaque pays dans les exportations et importations de services de l'OCDE en 2002

PAYS	Part dans les exportations de services	Part dans les importations de services	Part dans les exportations d'autres services	Part dans les importations d'autres services
Allemagne	8,3%	12,6%	9,4%	11,9%
Australie	1,4%	1,5%	0,8%	1,1%
Autriche	2,8%	2,9%	1,5%	1,5%
Belgique-Luxembourg	4,2%	3,8%	5,5%	4,6%
Canada	2,9%	3,6%	3,0%	3,9%
Corée du sud	2,2%	3,0%	1,5%	2,8%
Danemark	2,1%	2,1%	0,6%	0,5%
Espagne	4,9%	3,2%	3,0%	3,9%
Etats-Unis	24,3%	19,0%	27,4%	19,4%
Finlande	0,5%	0,7%	0,5%	0,7%
France	6,8%	5,7%	5,4%	5,6%
Grèce	1,6%	0,8%	0,3%	0,5%
Hongrie	0,6%	0,6%	0,6%	0,8%
Irlande	2,2%	3,4%	3,6%	6,2%
Islande	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Italie	4,7%	5,3%	3,7%	5,9%
Japon	5,2%	9,0%	5,9%	8,9%
Mexique	1,0%	1,5%	0,4%	1,7%
Norvège	1,5%	1,4%	1,0%	1,1%
Nouvelle-Zélande	0,4%	0,4%	0,2%	0,3%
Pays-Bas	4,4%	4,8%	4,7%	5,6%
Pologne	0,8%	0,8%	0,4%	0,7%
Portugal	0,8%	0,6%	0,3%	0,4%
République tchèque	0,6%	0,5%	0,4%	0,7%
Royaume-Uni	10,2%	9,0%	14,1%	7,2%
Slovaquie	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%
Suède	1,9%	2,0%	2,2%	2,3%
Suisse	2,3%	1,3%	2,8%	1,1%
Turquie	1,1%	0,5%	0,5%	0,4%
OCDE	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OCDE, calculs de l'auteur

Tableau 3 : Part des produits-services retenus dans les exportations et les importations de services en 2002

CODE	LIBELLE	Part dans les exportations*	Part dans les importations*
245	A) Communications services	3,9%	4,9%
246	1) Postal and courier services	0,4%	0,7%
247	2) Telecommunication services	2,6%	3,1%
249	B) Construction services	3,6%	3,0%
253	C) Insurance services	7,7%	6,2%
260	D) Financial services	12,2%	7,0%
262	E) Computer and information services	6,4%	4,7%
263	1) Computer services	4,7%	2,8%
264	2) Information services	0,9%	0,4%
266	F) Royalties and licence fees	12,4%	13,3%
268	G) Other business services	44,5%	51,3%
269	1) Merchanting and other trade-related services	5,9%	7,4%
272	2) Operational leasing services	2,1%	2,0%
273	3) Miscellaneous business, professional and technical services	34,9%	40,1%
274	a) Legal, accounting, management consulting, and public relations	4,0%	4,5%
278	b) Advertising, market research, and public opinion polling	1,1%	2,3%
279	c) Research and development	2,2%	1,4%
280	d) Architectural, engineering, and other technical services	2,7%	2,4%
281	e) Agricultural, mining, and on-site processing services	0,3%	0,5%
284	f) Other business services	8,2%	9,5%
285	g) Services between affiliated enterprises, n.i.e.	7,1%	7,0%
287	H) Personal, cultural, and recreational services	3,1%	2,7%
291	I) Government services, n.i.e.	5,8%	6,4%
299	<i>Other services, n. i. e.</i>	0,3%	0,5%
981	TOTAL : Other services, total (sum 245-291)	100,0%	100,0%

Source : Base échanges internationaux de services de l'OCDE, calculs de l'auteur

* Les données ont été corrigées, par la méthode développée au Cepii afin que l'agrégat "Autres services" sont toujours égal à la somme de ses éléments (cf. Rabaud, 2004b).

Tableau 4 : Part des services dans la valeur ajoutée et dans les échanges, en 2002

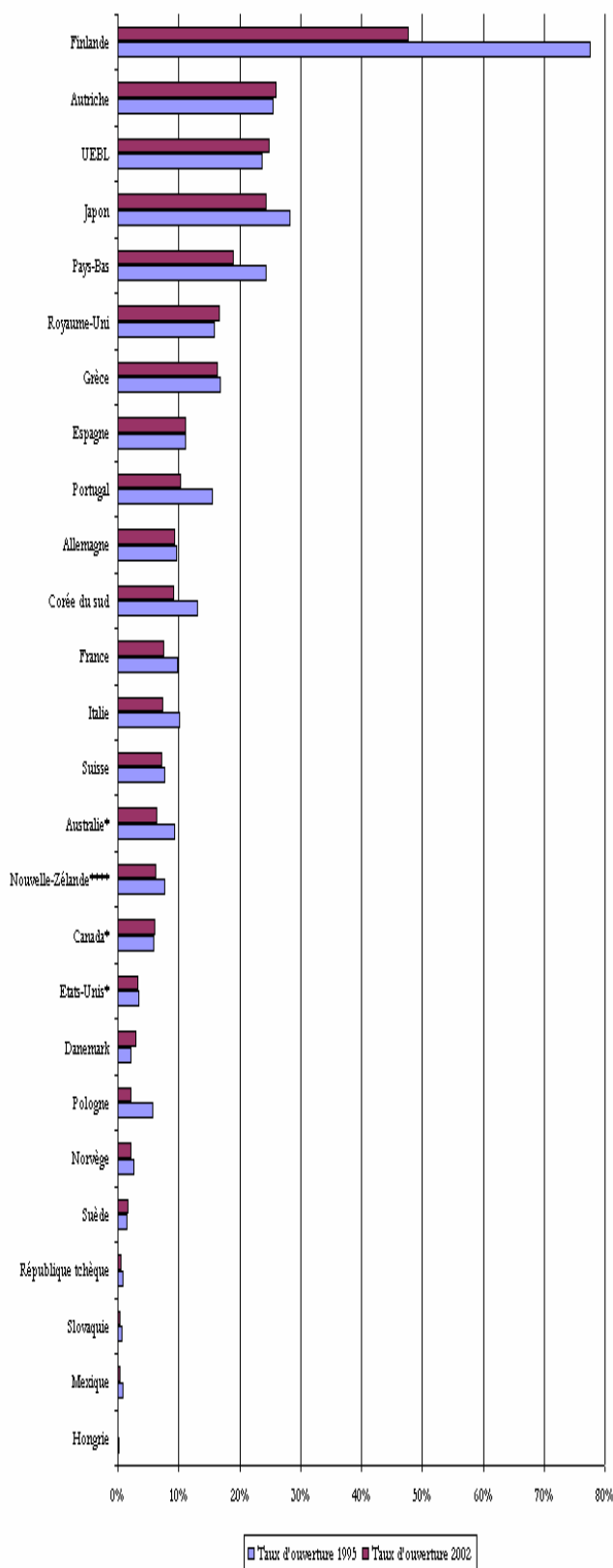
PAYS	Part des services dans la VAB	Part des services dans les exportations de biens et services	Part des services dans les importations de biens et services	Taux d'ouverture (C+D)/(2.VAB)
Allemagne	70,0%	14,7%	23,6%	9,3%
Australie ^a	78,4%	21,6%	20,4%	6,3%
Autriche	67,6%	32,3%	32,9%	26,0%
Belgique-Luxembourg	74,0%	19,7%	18,4%	24,8%
Canada ^a	65,6%	12,3%	15,8%	6,0%
Corée du sud	57,5%	14,8%	19,4%	9,2%
Danemark	72,2%	32,8%	34,7%	3,0%
Espagne	68,3%	33,2%	19,2%	11,1%
Etats-Unis ^a	77,3%	29,6%	16,3%	3,3%
Finlande	68,1%	12,6%	20,6%	47,6%
France	72,9%	22,0%	18,8%	7,5%
Grèce	70,8%	66,9%	23,8%	16,4%
Hongrie	66,1%	18,3%	16,3%	0,1%
Irlande	n.d.	24,7%	44,1%	n.d.
Islande	n.d.	33,9%	35,1%	n.d.
Italie	70,3%	19,1%	21,1%	7,4%
Japon	68,6%	14,3%	26,3%	24,3%
Mexique	70,1%	7,3%	9,5%	0,4%
Norvège	61,0%	24,3%	31,7%	2,1%
Nouvelle-Zélande ^d		26,1%	25,3%	6,1%
Pays-Bas	72,6%	19,3%	21,0%	18,9%
Pologne	66,4%	17,7%	14,5%	2,1%
Portugal	69,1%	26,6%	14,7%	10,3%
République tchèque	59,0%	15,4%	13,5%	0,5%
Royaume-Uni	73,1%	31,7%	23,5%	16,7%
Slovaquie	64,6%	16,2%	12,4%	0,4%
Suède	70,6%	22,6%	26,5%	1,6%
Suisse	71,7%	24,2%	14,6%	7,2%
Turquie	n.d.	26,1%	11,3%	n.d.
OCDE	67,4%	21,8%	21,2%	

Source : OCDE, calculs de l'auteur

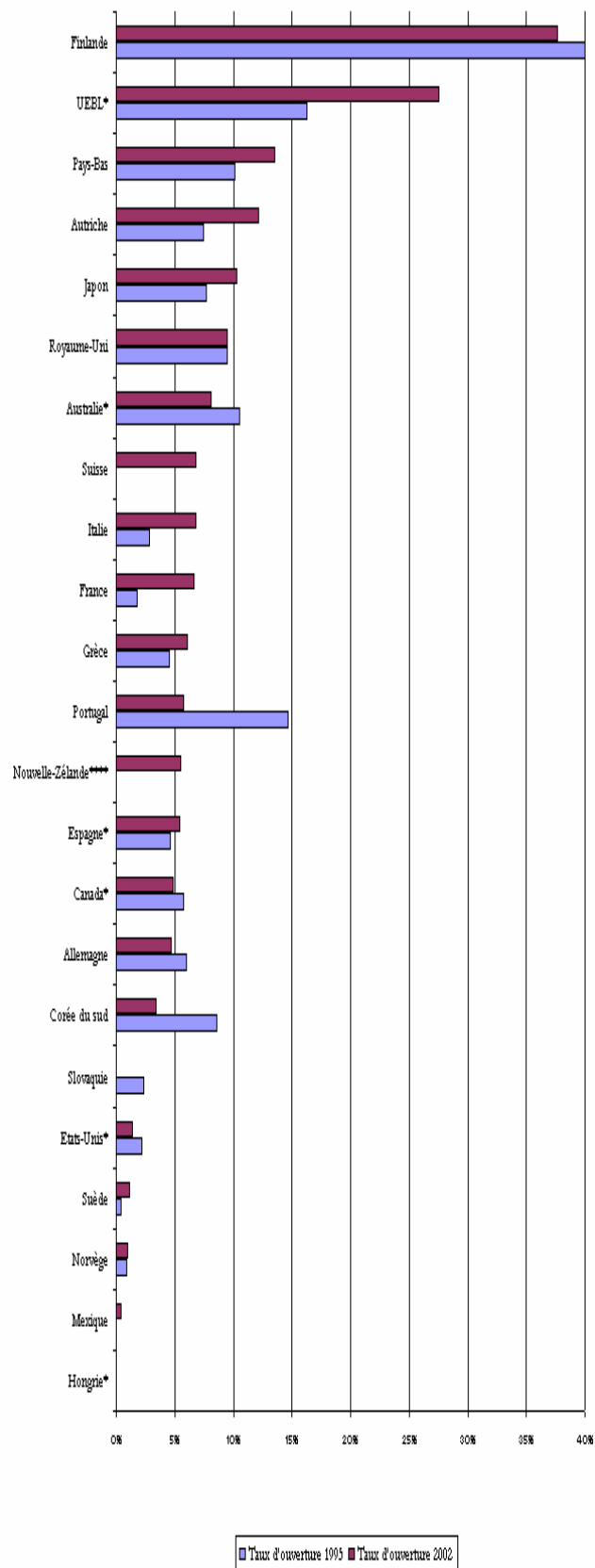
n. d. : non disponibles

^a Part des services dans la VAB en 2001, dernière année disponible^b Part des services dans la VAB en 2000, dernière année disponible^c Part des services dans la VAB en 1999, dernière année disponible^d Part des services dans la VAB en 1999, dernière année disponible

Graphique 1 : Taux d'ouverture dans les services, 1995-2002

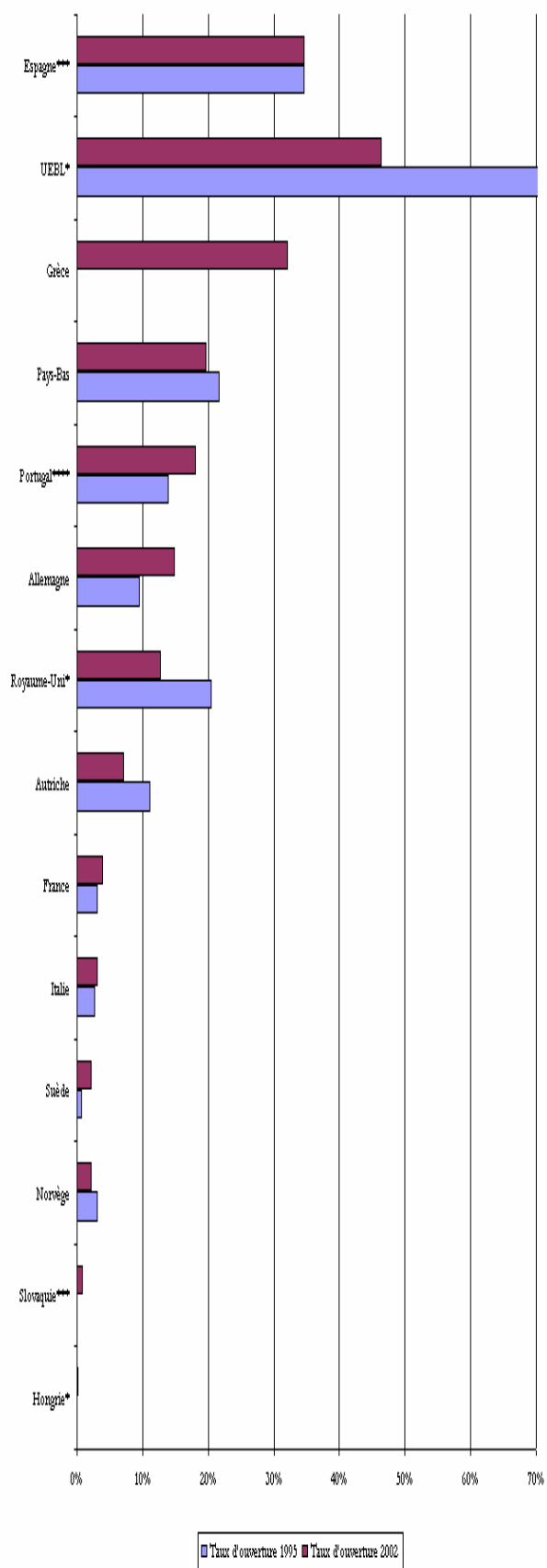


Graphique 2 : Taux d'ouverture dans la communication, 1995 et 2002

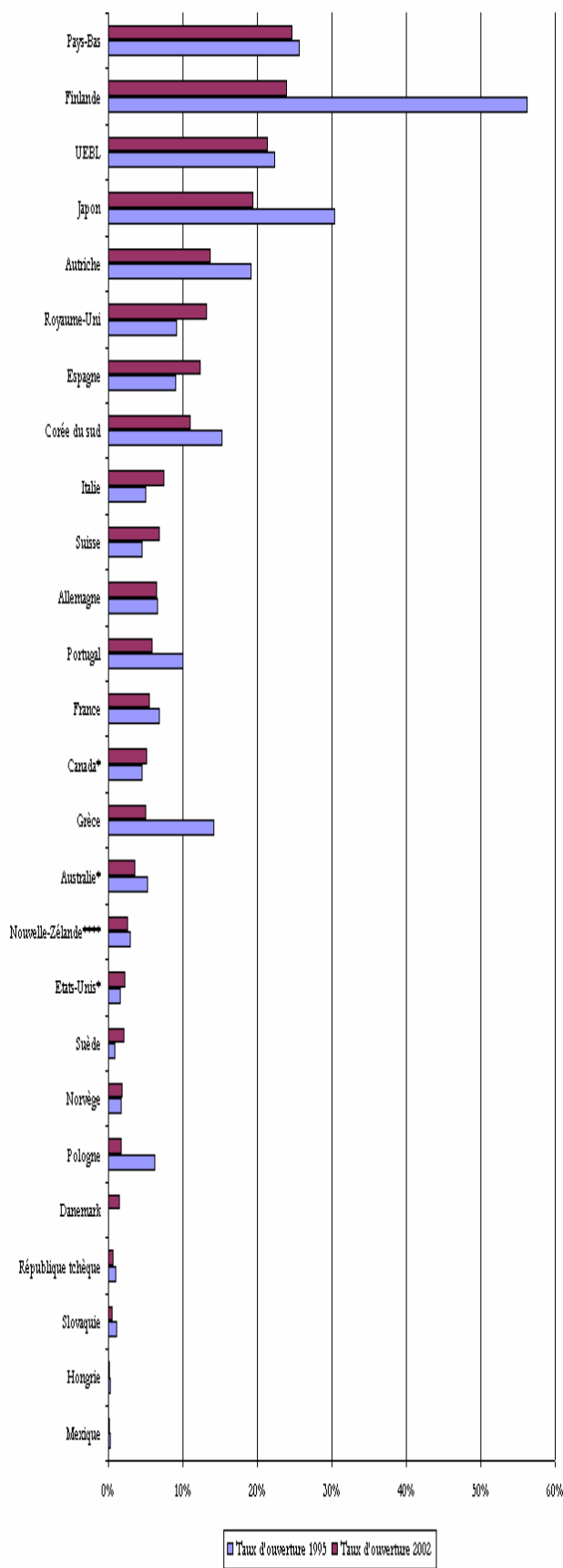


(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 3 : Taux d'ouverture dans les services d'informatique et d'information, 1995 et 2002

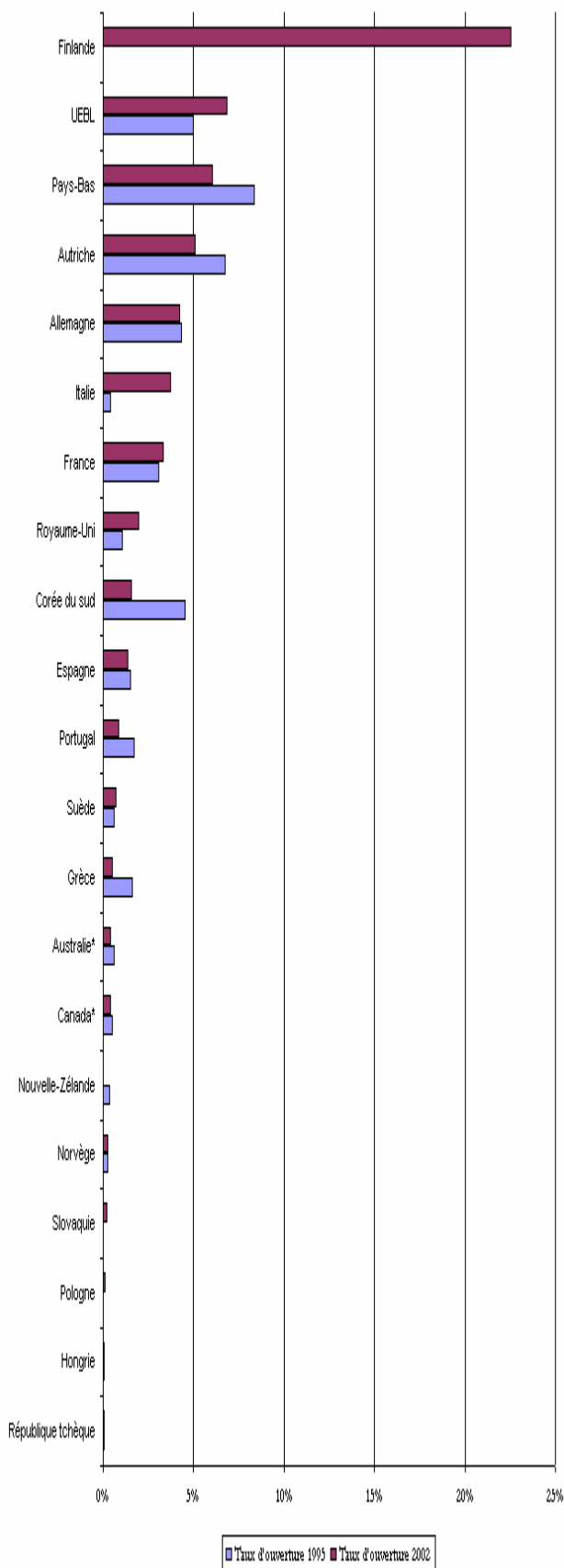


Graphique 4 : Taux d'ouverture dans les services aux entreprises, 1995 et 2002

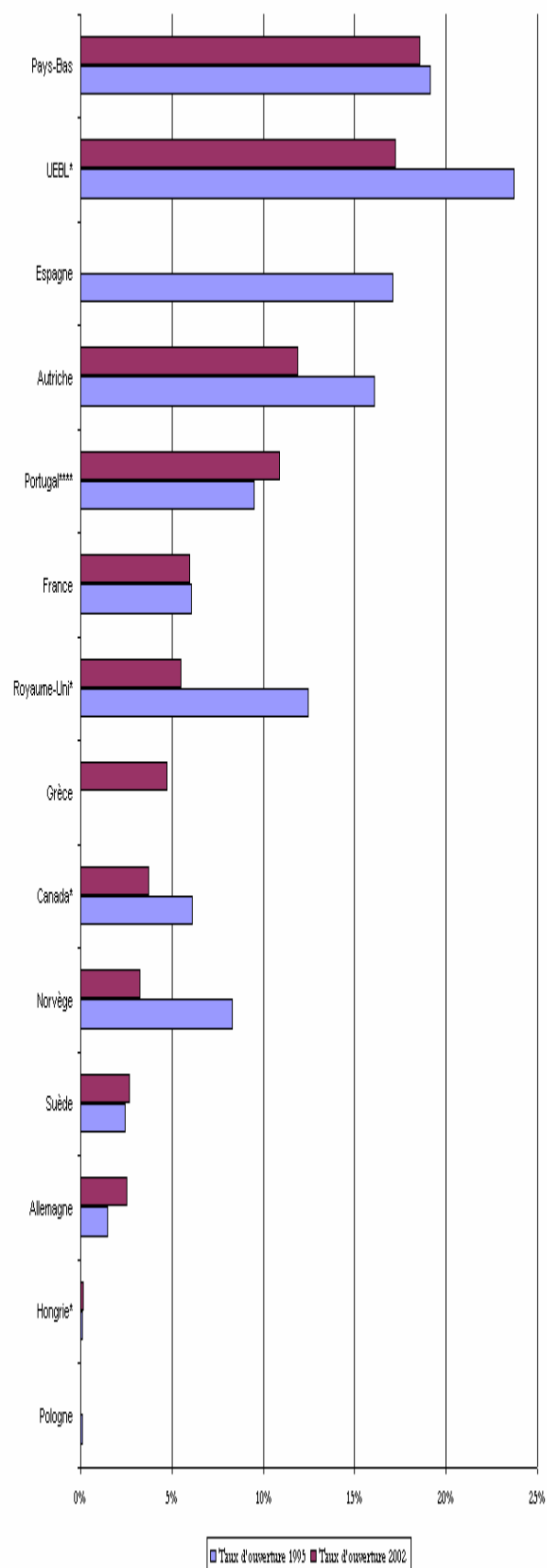


(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 5 : Taux d'ouverture dans le négoce international, 1995 et 2002

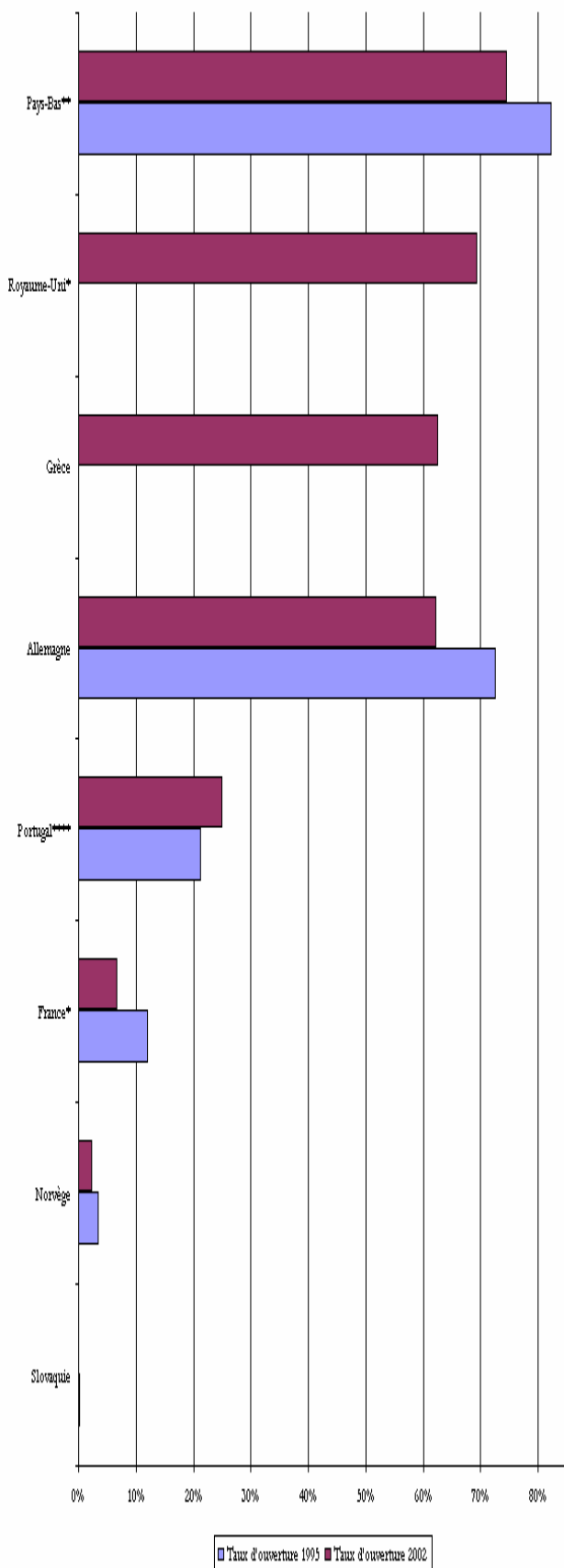


Graphique 6 : Taux d'ouverture dans la location-exploitation, 1995 et 2002

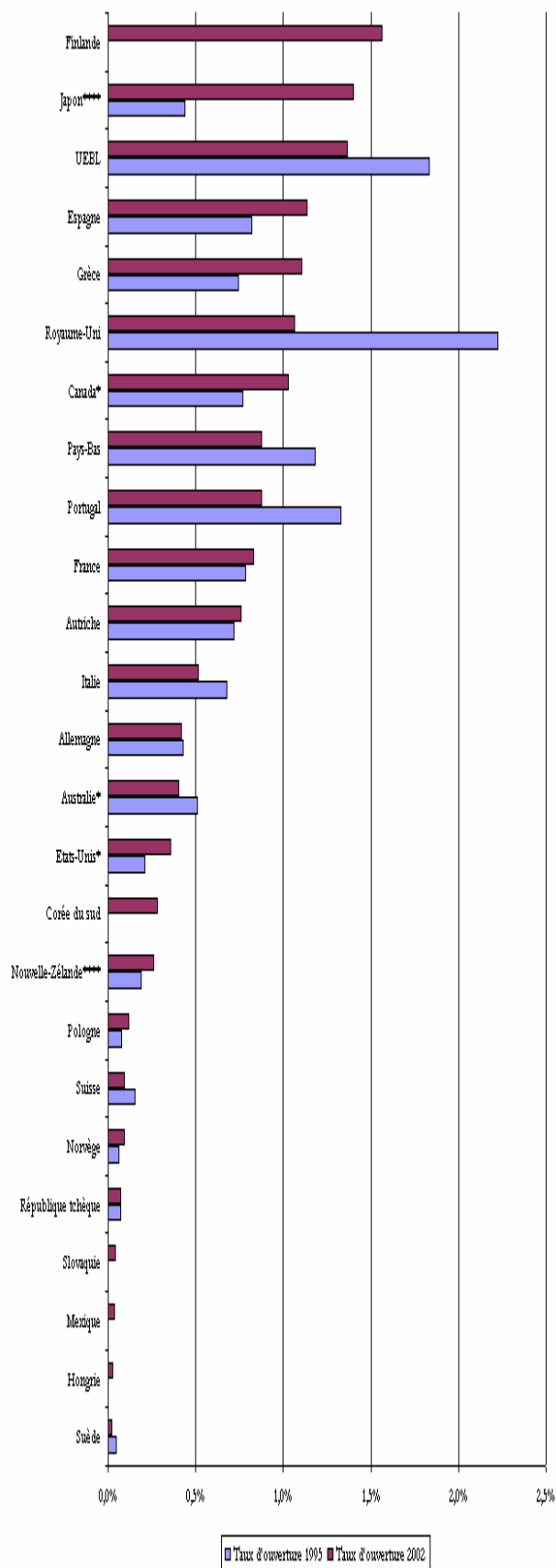


(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 7 : Taux d'ouverture dans la R&D, 1995 et 2002

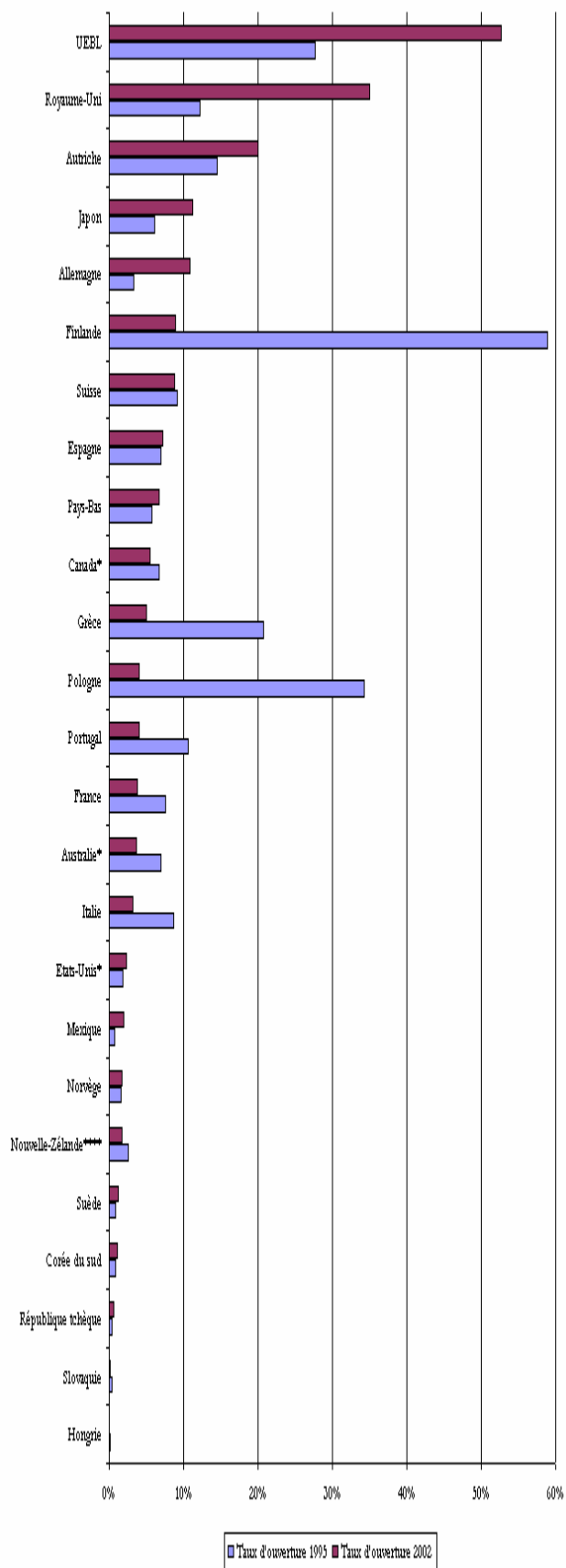


Graphique 8 : Taux d'ouverture dans les services personnels, 1995 et 2002



(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Graphique 9 : Taux d'ouverture dans l'intermédiation financière, 1995 et 2002



(Source : Base de données OCDE/Eurostat, calculs de l'auteur)

Tableau 5 : Avantages comparatifs révélés, agrégats (moyenne 2000-2002)

Pays	Biens	Transport	Voyages	Autres services
Allemagne	91,7	-10,5	-56,1	-25,2
Australie	-13,3	-48,2	76,2	-14,8
Autriche	-45,5	29,6	25,3	-9,4
Belgique-Luxembourg	-47,4	12,2	-45,9	81,1
Canada	87,4	-26,3	-24,3	-36,8
Corée du sud	67,3	20,8	-20,9	-67,3
Danemark	32,8	51,2	-100,0	16,0
Espagne	-88,0	1,2	92,3	-5,5
Etats-Unis	-99,6	1,9	31,7	66,0
Finlande	94,6	-35,4	-20,2	-39,0
France	-88,4	-1,4	70,9	18,9
Grèce	-96,1	39,3	54,7	2,0
Hongrie	-58,6	-10,5	94,9	-25,8
Irlande	67,0	-3,6		-63,4
Islande	-7,6	54,3	-55,4	8,7
Italie	23,9	-33,0	75,7	-66,6
Japon	96,9	-20,6	-47,7	-28,6
Mexique	44,6	-8,8	45,2	-81,0
Norvège	73,1	23,9	-63,8	-33,1
Nouvelle-Zélande	12,5	-30,5	76,3	-58,3
Pays-Bas	47,5	35,4	-53,7	-29,2
Pologne	-63,0	40,2	55,4	-32,6
Portugal	-92,3	0,6	88,8	2,9
République tchèque	-54,5	30,4	64,2	-40,1
Royaume-Uni	-60,2	-7,4	-31,3	99,0
Slovaquie	-66,7	64,5	29,9	-27,7
Suède	67,9	12,8	-63,3	-17,3
Suisse	-97,9	4,4	3,7	89,8
Turquie	-88,0	7,5	59,3	21,1

Source : Base de données d'échanges internationaux de services OCDE, calculs de l'auteur.

Tableau 6 : Avantages comparatifs révélés, détail (moyenne 2000-2002)

Pays	Communication	Construction	Assurance	Services financiers	Services informatiques et d'information	Brevets et droits de licence	Autres services aux entreprises	Services cult. pers. et récréatifs	Services aux APU
Allemagne	-2,9	-1,5	2,6	0,7	-2,3	-3,7	-18,4	-4,5	4,9
Australie	-6,0	1,2	-2,3	5,8	0,9	-18,3	-0,3	1,4	2,7
Autriche	1,8	3,6	-5,8	1,5	-6,2	-39,2	29,4	0,0	5,6
Belgique-Luxembourg	9,4	3,6	1,4	51,8	3,7	-3,6	6,9	-3,1	11,1
Canada	-0,8	0,8	-11,5	-7,2	9,1	-19,7	-7,4	-2,6	2,7
Corée du sud	-3,7	0,6	-3,1	4,3	-0,9	-26,3	-44,0	-0,6	5,2
Danemark							16,0		
Espagne	-0,2	1,8	-0,3	1,2	3,0	-4,3	-4,8	-2,5	0,6
Etats-Unis	0,4	0,3	5,6	8,4	2,6	21,5	20,1	4,7	2,7
Finlande	-3,4	4,1	-2,3		-1,9	-1,3	-31,4	-1,2	-1,5
France	1,1	7,8	2,1	-2,7	0,1	4,1	12,4	-4,0	-2,0
Grèce	0,0	0,5	-0,4	0,3	-0,2	-1,3	4,1	0,7	-1,6
Hongrie	0,4	0,8	-4,9	-1,7	1,2	-5,0	-19,0	2,6	-0,2
Irlande	1,1	-0,1	-1,0	1,6	29,0	-38,6	-56,7	0,8	0,5
Islande	-3,5	-4,7	-1,6	-1,9	10,7	-17,1	-2,0	28,8	
Italie	-8,9	-1,1	-3,0	-0,8	-4,5	-5,9	-31,6	-3,8	-6,9
Japon	-0,7	1,4	-5,2	1,7	-2,6	-3,2	-16,9	-2,1	-0,9
Mexique	8,3	-64,7	-7,6	-6,2	-6,9		1,8	-5,8	
Norvège	0,0	0,5	-5,3	1,2	-3,6	-5,0	-18,4	-1,6	-0,9
Nouvelle-Zélande	0,1	0,7	-7,4	-1,5	-1,6	-23,0	-31,0	6,2	-0,9
Pays-Bas	-0,9	15,1	-4,7	-3,9	-2,6	-6,4	-23,6	-0,9	-1,3
Pologne	-1,4	4,4	-2,2	-3,4	-4,1	-12,4	-9,2	-1,7	-2,6
Portugal	1,5	2,9	-0,5	0,5	-1,3	-4,2	5,6	-1,2	-0,5
République tchèque	1,6	-0,2	-3,9	-6,6	0,8	-2,1	-30,8	1,2	-0,1
Royaume-Uni	0,5	0,2	11,4	33,2	6,2	4,7	39,9	2,2	-1,0
Slovaquie	2,8	-2,1	-1,2	-3,5	0,1	-3,4	-21,0	2,3	-0,5
Suède	-1,8	3,8	2,3	-0,7	4,6	6,2	-34,0	0,3	2,0
Suisse	-1,5		11,4	57,5			12,0	-0,5	11,1
Turquie	-0,8	7,5	-2,8	-1,8	-1,2	14,7	9,8	-3,7	-0,7

Source : Base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE, calculs de l'auteur.

Tableau 7 : Avantages comparatifs révélés, services seuls (moyenne 2000-2002)

ANNEXE 4

Pays	Transport	Voyages	Communication	Construction	Assurance	Services financiers	Services informatiques et d'information	Brevets et droits de licence	Autres services aux entreprises	Services cult. pers. et récréatifs
Allemagne	32,1	-86,5	-3,1	7,0	14,2	12,5	6,4	-0,1	27,1	-9,6
Australie	-60,8	84,9	-7,7	1,4	-3,1	6,6	0,7	-22,1	-1,4	1,5
Autriche	33,7	25,2	1,8	4,3	-2,8	1,1	-2,4	-14,3	33,7	0,1
Belgique-Luxembourg	7,5	-81,0	12,4	4,4	1,0	66,8	3,6	-6,6	-2,5	-5,6
Canada	-25,0	4,1	6,9	3,3	-17,1	-13,7	38,5	-41,9	42,5	2,4
Corée du sud	83,6	-8,4	-4,0	1,3	-4,6	8,8	-1,3	-36,4	-40,9	-0,3
Danemark	77,2	-73,9							22,8	
Espagne	-27,3	98,6	-3,2	1,4	-4,0	-2,2	-0,9	-11,2	-43,5	-7,8
Etats-Unis	-90,1	6,1	-6,6	0,8	13,3	11,3	2,0	43,9	6,6	15,3
Finlande	-43,8	8,1	0,2	34,9	-10,2		13,7	31,4	-39,5	-4,2
France	-49,7	80,2	-2,1	9,8	3,5	-8,8	-2,2	1,8	-20,0	-12,6
Grèce	-4,3	87,7	-14,3	-9,0	-13,1	-1,4	-7,8	-16,7	-16,5	-4,7
Hongrie	-22,9	98,6	-0,6	-0,2	-7,3	-4,8	-0,4	-9,9	-50,9	-1,6
Irlande	1,1		5,1	-0,1	6,7	10,0	67,7	-44,6	-54,8	1,8
Islande	84,2	-65,0	-3,8	-6,0	-1,8	-2,5	14,6	-17,3	-2,4	
Italie	-36,3	99,4	-10,5	-1,0	-3,1	-0,8	-5,3		-6,9	-31,3
Japon	30,2	-84,5	0,9	17,5	-10,7	11,8	-1,2	23,6	16,1	-3,7
Mexique	-5,9	83,9	12,7		-71,1	-9,0		-7,1	-6,9	3,4
Norvège	89,0	-75,8	1,7	1,1	-5,3	3,3	-2,7	-6,0	-4,2	-1,2
Nouvelle-Zélande	-29,9	91,0	0,6	0,8	-8,1	-1,6	-1,5	-25,4	-33,3	7,3
Pays-Bas	73,9	-67,8	0,8	25,3	-6,5	-4,6	-2,4	-6,7	-11,5	-0,6
Pologne	45,0	51,0	-6,2	3,0	-7,3	-9,0	-9,6	-26,6	-35,9	-4,4
Portugal	-50,7	97,0	-2,0	3,0	-3,6	-4,0	-6,5	-14,0	-11,2	-8,0
République tchèque	29,3	66,8	1,2	-2,3	-6,2	-13,1	-0,2	-4,0	-71,3	-0,2
Royaume-Uni	-28,1	-70,3	-1,6	0,2	13,9	38,4	6,6	0,8	36,5	1,8
Slovaquie	68,3	27,1	2,5	-7,5	-2,9	-8,9	-3,2	-7,7	-66,7	1,3
Suède	47,2	-84,1	0,4	9,5	6,5	2,0	14,5	17,7	-14,9	1,0
Suisse	-22,4	-53,7	-10,7		15,2	83,1			-10,0	-1,4
Turquie	-43,3	59,0	-3,8	12,6	-13,8	-18,4		-5,6	16,4	1,2

Source : Base de données d'échanges internationaux de services Eurostat/OCDE, calculs de l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

CEPII (2002), *Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale (CHELEM)*, juin, mineo, www.cepii.fr

Eurostat (2002), *Asymetries of Current account in the intra-UE balance of payments*, Working papers and studies, 18th December, <http://www.europa.eu.int>

Eurostat, IMF, OECD, United Nations Statistical Division (UNSD), United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) and World Trade Organisation (WTO) (2002), *Manual on Statistics of International Trade in Services*, www.oecd.org/dataoecd/32/45/2404428.pdf

Eurostat (2004), *Balance of Payments Vade Mecum*, November, <http://www.europa.eu.int>

Gasnier Laurent, (2002), *Les échanges de services de la France*, Les Notes bleues de Bercy n° 237, du 16 au 30 septembre.

IMF (1993), *Balance of Payments Manual, Fifth Edition*, <http://www.imf.org/external/np/sta/bop/biblio.htm#mg>

Jean Sébastien, Deniz Ünal-Kesenci et Soledad Zignago, (2003), *International Trade in Services*, minéo Cepii, présenté au séminaire « Trade in Services », DG commerce, Commission européenne, 24 avril.

Lafay Gérard et Colette Herzog, (1989), *Commerce international : la fin des avantages acquis*, Economica

OCDE, (2004), *OECD Information Technology Outlook 2004*, Département "Information and Communications Technology", www.oecd.org

Rabaud Isabelle, (2004a), *Methodology of CEPII's Database on Trade in Services*, 4th Meeting on Trade in Services Statistics OECD, 29th April, http://www.oecd.org/document/40/0,2340,en_2649_34243_31430440_1_1_1_1.00.html.

Rabaud Isabelle, (2004b), *CHELEM-Balance of Payments data-base: a user guide*, mineo Cepii.